

Assemblée Générale Ordinaire
03 Septembre 2005 (Montpellier)

Procès Verbal

A 13 heures, entrée en séance et décompte des présents et pouvoirs : 149 présents ou représentés.

Compte tenu de ce décompte et des statuts, le quorum étant atteint, le Président de l'association déclare la séance valable et ouverte.

Le Président donne la parole à Monsieur Daniel MINNE Président de la Ligue du Languedoc Roussillon qui nous accueille dans le magnifique amphithéâtre de la maison des Sports de Montpellier, pour l'allocution de bienvenue.

Le Président de l'ANAVB, reprend la parole et prononce le discours d'ouverture :

« Dans mon préambule, je tiens à remercier notre Secrétaire Général, M. Jean Pierre BEGU, qui s'est proposé lors de notre dernière réunion de bureau, pour s'occuper de la logistique et de la bonne tenue de cette A.G. Je tiens à remercier également les responsables de la Maison Départementale des Sports de Montpellier qui se sont associés à son entreprise.

Notre association n'a pas encore un an, et nous tentons de réunir un maximum de ses membres, pour la tenue de sa première Assemblée Générale.

Un pari ? Oui sûrement, car certains nous diront qu'il est peut être un peu trop tôt dans le temps et dans la saison sportive !

Que le bilan à proposer du fait de sa courte existence, n'est peut être pas encore assez significatif, que le lieu ne convient pas à tout le monde pour la facilité de déplacement, que plusieurs de nos adhérents s'impliquent déjà fortement dans la vie de leur Ligue, comité ou club... bref, fallait-il faire cette assemblée ?

Je réponds OUI, car dans le cas contraire, pourquoi certains ont cru dans la création de l'A.N.A.V.B. ? Vous le savez bien, une association implique automatiquement des actions obligatoires : réunion de bureau, bilan financier, assemblée générale, élections, etc. En un mot, travailler démocratiquement pour le bien de tous ses membres.

Et oui, travailler pour le bien de tous, c'est une bonne idée de base. Et quand nous l'avons créée, l'A.N.A.V.B., cela nous amené à pas mal de démarches, en tenant compte de la situation géographique de la F.F.V.B., dont nous devons remercier l'accord de l'équipe dirigeante de l'époque, pour héberger notre siège 'théorique', qui pourra, je l'espère devenir plus réel si l'on nous y accorde l'usage d'un bureau.

Par cela, les contacts avec les instances fédérales en seraient facilités !

Tous ces efforts ne doivent pas être inutiles ! Il faut aller de l'avant ! Nous attendons beaucoup des échanges d'idées que vous aurez lors de cette assemblée. Sans vos idées ou suggestions, nous ne pouvons pas efficacement, vous aider et œuvrer, par rapport à ce que vous souhaitez.

Ces idées, sous quelques formes qu'elles soient, vont nous donner de quoi travailler pour vous, durant cette nouvelle saison, et surtout vous, qui avez une carrière sportive devant vous. Sachez que les membres de ce bureau, n'ont plus rien à désirer ou espérer de grade ou de réussite dans l'arbitrage et le sport, ils ont tous sifflé, aussi bien à haut niveau, qu'à celui de départemental. Ils vous apportent leur expérience et leur disponibilité, à votre service.

Et aussi, et ce n'est pas le moindre des plaisirs, de vous voir tous là, et pour certains, de faire connaissance, et de mettre un visage sur un nom, et que l'on puisse discuter ensemble, c'est déjà une réussite.

Le BON démarrage de l'A.N.A.V.B. tient beaucoup de « l'énorme » engagement de notre Trésorier Général, M. J.J PARIZEL, qui a formidablement œuvré en coiffant assez souvent la multiple casquette de secrétaire, trésorier, entremetteur, saint homme à l'écoute de quelques plaintes ou doléances... Sincèrement, je lui dis MERCI... Je ne peux oublier de citer les autres membres du BUREAU, avec Jacques Demiselle qui a dû en son temps abandonner la tâche de Secrétaire Général, qu'il avait pris à bras le corps, ainsi que notre vice président Alain Roure, Olivier Setruk, Claude Barthes, tous réels piliers de notre association.

Avant de passer à l'étude de notre ordre du jour, je me permets de vous indiquer que pour faire vivre cette association, en plus des diverses idées ou souhaits que certains nous ont communiqués, j'ai pris des contacts avec d'autres associations rassemblant des officiels ou arbitres de sports collectifs ou individuels. En faisant cela, je pensais essayer de voir, comprendre la finalité de leur association et ce que celle ci apporte à ses membres et ce qu'ils y cherchent.

Notre jeune association ne doit pas s'offrir le luxe de vouloir tenter des essais ou des actions qui se sont avérées infructueuses ailleurs, et de perdre aussi du temps. Je reviendrai dessus, si vous le souhaitez.

Avant d'arrêter, j'estime important de vous apporter une petite précision concernant le bilan financier qui vous sera présenté : pour l'instant je tiens à ce que tant que nous n'aurons pas d'engagement dans des actions où l'argent sera une partie très prenante, ne pas le dépenser inutilement et essayer d'avoir une attitude de bénévole amateur, vous pourrez constater que nous avons peu de frais, le maximum étant pour l'instant pris en compte par moi même et Jean-Jacques...

Vous remerciant encore de votre aimable attention, et de l'honneur et de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en tant que premier président de l'A.N.A.V.B., je passe la parole à notre secrétaire Général. »

Le bilan des actions effectuées depuis la création de l'association est présenté par le Secrétaire Général, Jean Pierre BEGU.

Le bilan financier est présenté par le Trésorier Jean-Jacques PARIZEL.

Ces deux bilans soumis au vote ont donné le résultat suivant :

Bilan des actions :	Contre	0
	Abstentions	7
	Pour	142
Bilan financier :	Contre	0
	Abstentions	7
	Pour	142

Quitus est donné au Bureau pour ces deux actions.

Le Président reprend la parole pour expliciter le paragraphe relatif aux contacts pris avec d'autres associations de sports collectifs ou individuels, afin de pouvoir proposer aux adhérents de notre association une action fructueuse et efficace, que beaucoup d'arbitres attendent. Un état comparatif a été présenté. Il est à la disposition de tout adhérent qui souhaite le consulter.

Parmi les adhérents présents, nombreux sont ceux qui ne connaissent pas les origines de notre association. Un bref rappel de l'historique de la constitution de l'A.N.A.V.B est présenté par J.J. Parizel, assisté de Alain Roure et d'Olivier Setruk, tous trois étant des participants à cette journée, constitutive, qu'ils qualifient de mémorable, lors de la réunion des présidents de CRA, à Saint Dizier, la saison dernière.

Il est ensuite fait état des observations formulées par les adhérents, que ce soit verbalement pour les présents, regroupés en trois ateliers de travail, par courrier, e-mail, téléphone ou fax pour les autres. Les thèmes les plus souvent cités sont :

- 1) Les tenues d'arbitre.
Le fabricant ayant cessé ses activités, il a été décidé en haut lieu d'en profiter pour changer la couleur afin de se rapprocher des tenues internationales. L'association n'ayant aucun pouvoir décisionnaire, elle ne peut que constater la carence nationale et souhaite une avancée rapide dans ce domaine, l'absence d'une tenue uniforme pour les arbitres n'étant pas faite pour promouvoir une image valorisante du corps arbitral.
- 2) Le barème de remboursement des frais de déplacement.
Compte tenu de la flambée des prix pétroliers, nous ne pouvons que constater que ce barème devient obsolète.
Nous souhaitons que ce problème trouve une solution concertée et concrète qui pourrait être un des points forts de l'entrevue que nous accordera le Président de la FFVB suite à nos demandes répétées lors de nos précédents courriers.
- 3) **l'absence de réponse aux courriers.**
Aux souhaits formulés par certains de nos adhérents, nous nous engageons à adresser une réponse rapide et confidentielle à la majorité des problèmes qui nous seront posés.
- 4) Aux questions qui nous sont posées sur les désignations, les observations (ou supervisions), nous ne pouvons répondre, il s'agit du domaine de la CCA dans lequel nous ne pouvons intervenir.
- 5) Les arbitres s'inquiètent et nous le font savoir, du nombre grandissant d'incidents, du non-respect du fair-play, de la multiplication des actes de violence.
Il devient urgent de ramener les excités dans le "droit chemin", pour conserver aux membres de notre association, cette force, cette présence technique, morale et bénévole qui caractérisent la passion de notre corps arbitral national.
- 6) L'incident LNV - Arbitres et formateurs.
Voir le Rapport Moral de l'AG 2005 de la LNV.
La prise de position, les paroles déplacées, inconvenantes figurant dans ce rapport ne sont pas pour calmer le jeu. Les excités dont nous parlions précédemment vont se sentir confortés, soutenus par cet écrit.
Les arbitres sont indignés et nous l'ont fait savoir.
Cet incident a fait l'objet d'un courrier au Président de la LNV avec copie au Président de la FFVB et celui de la CCA. Ce courrier a également été diffusé au corps arbitral tous niveaux confondus.

PROJETS

- 1) Il nous faut mieux structurer l'ANAVB en étoffant le réseau de correspondants régionaux. Il est impératif que des candidatures se fassent jour rapidement.
- 2) L'arbitrage féminin.
Nous souhaitons un développement de l'arbitrage féminin et sommes prêts à collaborer avec les personnes ou instances fédérales concernées.
- 3) Toute organisation festive tendant à réunir des adhérents de l'association et des extérieurs ne peut être que locale. L'Association est prête à s'y impliquer en fonction de ses possibilités.
- 4) Des contacts ont été pris avec l'AFCAM, pour une adhésion éventuelle de notre Association. Plusieurs questions restent sans réponse, toutefois nous sommes très favorables à une telle action.
- 5) Afin d'augmenter notre nombre d'adhérents, chacun est sollicité pour recruter un nouvel arbitre pour cette saison. Dans ce but, un "bulletin d'adhésion" est joint, et que votre collègue retournera au trésorier à l'adresse indiquée, avec le chèque de sa cotisation annuelle.

DECISIONS

- A) Le montant de l'adhésion reste inchangé jusqu'à la prochaine AG.
Pour la saison 2005-2006 : 10 €uros. Toutefois, les jeunes arbitres ou marqueurs, de moins de 18 ans qui souhaiteraient nous rejoindre n'auront à régler qu'une adhésion symbolique de 5 €uros.

Que ceux qui n'ont pas encore réglé la cotisation de la saison 2005-2006 adressent un chèque au trésorier : JJ Parizel 115 avenue Jean Jaurès – AUBERVILLIERS – 93300

- B) Les dates de l'exercice sont confirmées, elles se rapprochent de la saison sportive :
1^{er} octobre-30septembre.

La date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au 2 septembre 2006.

Pour le lieu, nous faisons appel à candidatures, un cahier des charges sera fourni sur demande. A ce sujet, nous vous rappelons que le Bureau est statutairement élu pour 2 ans et qu'il sera à cette occasion démissionnaire. Toutes les personnes désirant œuvrer pour l'association sont sollicitées pour présenter leur candidature à cette occasion.

Cette prochaine Assemblée Générale devient TRES IMPORTANTE !

Ce qui n'empêche personne de venir aider l'équipe actuelle qui cherche notamment des adhérents susceptibles de créer un service "communication" et des spécialistes pouvant aider à la mise en place d'un site Internet, ainsi qu'une collaboration à la revue Fédérale, afin de fournir des informations sur la vie de notre association.

A 18 heures 30 fin des travaux.

Tous les présents se sont retrouvés autour d'un pot de l'amitié offert par notre association et qui à clôturé cette première Assemblée Générale.